



<https://apprendre.auf.org/>

Conseil scientifique (CS) du programme APPRENDRE
Appel à candidatures pour l'identification de nouveaux membres
Version du 09.07.21

1. Le Programme APPRENDRE

Le [programme APPRENDRE](#) vise à renforcer les dynamiques initiées par les ministères de l'éducation (MEN) en faveur d'un meilleur **accompagnement professionnel des enseignants, au primaire et au collège**. Mis en œuvre par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et financé par l'Agence Française de Développement (AFD), Il concerne 24 pays d'Afrique francophone, ainsi qu'Haïti et le Liban.

APPRENDRE propose des appuis techniques, services et outils dans un large registre d'activités (pédagogique, didactique, universitaire...) en **mobilisant une expertise ciblée**. Ces appuis, qui profitent aux directions et institutions nationales en charge de la formation initiale et continue, trouvent leur singularité dans leur cœur de cible : **formateurs de formateurs et chaîne de supervision pédagogique des enseignants** (cadres d'administration, cadres pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissements, encadreurs de proximité, etc.). Chaque année, ce sont des milliers d'accompagnateurs-formateurs qui bénéficient du programme et viennent enrichir un vivier d'acteurs disposés à partager leurs acquis avec leurs pairs.

L'identification des actions à mener est le fruit de réflexions mûries entre les autorités éducatives nationales et les spécialistes du programme, afin de conjuguer habilement les demandes des pays avec les ressources d'APPRENDRE. A ce titre, **quatre modes opératoires** sont privilégiés sur son financement :

- Des **missions d'expertise nationale et internationale** (diagnostic, audit, conseil, ingénierie) en s'appuyant sur un vaste réseau d'experts et de partenaires francophones, mobilisable au service des systèmes éducatif ;
- Des **ateliers de formation nationaux** comme levier clé de renforcement des compétences et de développement professionnel des accompagnateurs d'enseignants ;
- Des **projets de recherche** en éducation et un appui à la structuration de la recherche, pour produire la connaissance nécessaire à la transformation des systèmes éducatifs ;
- Des **activités thématiques transversales** et **événements scientifiques** de partage d'expériences et de valorisation des savoirs, visant à créer de ponts entre le monde universitaire et les praticiens de l'éducation.

APPRENDRE est à la fois un **incubateur de projets**, un **laboratoire d'innovations**, un **instrument d'expertise sur-mesure** et un **accélérateur de politiques publiques**. Ainsi, le programme contribue à mobiliser une expertise ponctuelle pour :

- Faire émerger des initiatives nationales et internationales ayant un effet catalyseur sur l'amélioration des pratiques de classe des enseignants
- Amorcer des actions pilotes ancrées aux besoins des pays qui auront vocation à être démultipliées et mises à l'échelle
- Compléter des projets structurants impulsés via les financements sectoriels de l'éducation
- Renforcer de manière systémique les capacités de conception et de suivi des Ministères de l'éducation

2. Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique (CS) du programme compte **12 membres** et sa composition est caractérisée par une parité Nord/Sud et tend vers un équilibre hommes/femmes. Ces membres sont choisis par l'AFD et l'AUF pour leurs qualité et représentativité dans les domaines d'intervention d'APPRENDRE. Leur mandat est d'une durée de **2 ans, renouvelable**.

Le CS du programme APPRENDRE répond au besoin d'assurer, dans le processus d'organisation et d'animation du champ scientifique, la prise en compte des préoccupations et avis directs de la communauté scientifique sur l'éducation.

L'objectif principal du CS est ainsi d'**éclairer les décisions de la coordination** APPRENDRE et des différents partenaires techniques en émettant des avis et des recommandations, reposant sur des considérations d'ordre scientifique, et basés sur une vision stratégique et prospective de l'avenir de la communauté éducative. Le deuxième objectif du CS, découlant du premier, est de contribuer, par la diffusion et la valorisation de ses travaux, à la **visibilité et à la promotion des actions** du programme APPRENDRE.

Le Conseil scientifique est un **organe consultatif** partie prenante du dispositif de gouvernance du programme APPRENDRE, avec pour rôle de :

- Définir et contribuer aux activités de la **composante « recherche »** du programme :
 - o Renforcer la recherche nationale en éducation articulée aux besoins des systèmes éducatifs dans les pays francophones concernés par APPRENDRE ;
 - o Cadrer les appels à projets de recherche en éducation (termes de référence, sélection, accompagnement, mobilisation d'équipes de recherche, renforcement d'équipes émergentes, évaluation, appui aux laboratoires universitaires africains, propositions de collaborations avec les ministères de l'éducation de base...);
 - o Donner de la visibilité aux articles scientifiques et aux résultats des meilleurs projets de recherche en éducation soutenus par le programme APPRENDRE ;
 - o Organiser des webinaires et séminaires internationaux de recherche en éducation ;
 - o Soutenir les espaces d'échange et de valorisation de la recherche en éducation au Sud.
- Conduire le processus participatif d'élaboration des **Plans de Travail Annuel (PTA)**, documents construits collégalement avec les services des ministères en charge de l'éducation des pays partenaires et l'équipe d'APPRENDRE. Le PTA définit des activités qui seront réalisées avec l'appui du programme ;
- Définir et animer le **dispositif de suivi-évaluation** interne du programme (indicateurs, protocole par pays...) et conduire les missions d'évaluation des PTA arrivés à échéance ;

- **Conseiller l'équipe de coordination** de l'AUF (partenariats à créer, identification de ressources pédagogiques et didactiques, analyse des rapports d'activités, appui à l'organisation d'événements, suggestion d'activités à mener...);
- Assurer une **vision prospective et réflexive** sur le programme (évolutions, extensions, domaines d'intervention, réseautage entre pays...);
- Prendre part à des **évènement scientifiques et institutionnels** de portée nationale et internationale en lien avec les objectifs et les thématiques phares du programme APPRENDRE (conférences thématiques, animation d'ateliers ou de tables-rondes, etc.);
- Participer à l'identification et à la consolidation du **réseau d'expertise internationale** animé dans le cadre d'APPRENDRE, qui concourt notamment à appuyer le développement et la structuration d'une expertise locale;
- Identifier, en lien avec la coordination, l'expertise à mobiliser dans les Groupes Thématiques d'Expertise (GTE) et **assurer la supervision scientifique des GTE**, en garantissant la conformité de leurs missions avec l'ADN d'APPRENDRE;
- Contribuer à la **visibilité internationale du programme** et à la capitalisation de ses activités et acquis (valorisation des résultats, diffusion des études et recherches...);
- Garantir la prise en compte de la **dimension genre** et guider sa mise en place effective dans toutes les dimensions du programme.

Les membres du CS perçoivent une **rémunération** pour leur travail d'animation scientifique sur la base d'un forfait annuel de 10 jours. L'élaboration des PTA-pays ainsi que les missions de suivi-évaluation de ces derniers font l'objet d'une rémunération additionnelle spécifique.

L'organisation des déplacements des membres du CS ainsi que la prise en charge de leurs honoraires et leurs frais de missions sont gérés par la coordination du programme APPRENDRE.

3. Appel à candidatures

Deux places sont actuellement disponibles au sein du CS. Afin de combler ces sièges vacants, la coordination d'APPRENDRE lance un **appel à propositions pour le recrutement de nouveaux membres**. L'entrée au conseil est attendue le 1er octobre 2021.

3.1. Qualifications et compétences souhaitées

- **Maitre de conférences (HDR) ou professeur des universités** disposant de compétences scientifiques avérées et reconnues dans le domaine de l'éducation (sciences de l'éducation, sociologie de l'éducation, éducation comparée, didactique des disciplines, évaluation des apprentissages, TICE, ou tout autre domaine pertinent au regard des objectifs du programme APPRENDRE);
- Intérêt marqué pour les **thématiques phares** du programme APPRENDRE :
 - Mise en place de politiques et de dispositifs de professionnalisation des enseignants;

- Accompagnement professionnel des enseignants et des personnels d'encadrement, avec une priorité à l'enseignement de base niveau primaire et collège ;
 - Prise en charge des difficultés d'apprentissages des élèves (évaluation formative, remédiation) à travers les renforcements didactiques et pédagogiques selon des approches au plus près des besoins des élèves.
- Fine connaissance des enjeux régionaux en matière de **coopération internationale en éducation et formation** dans les pays en développement, plus particulièrement en Afrique francophone, et expériences de travail antérieures indispensables dans un ou plusieurs pays d'intervention du programme ;
 - Expériences en matière de **planification** de stratégies nationales et / ou de politiques publiques relatives à la **formation initiale et/ou continue** des enseignants, et connaissance des problématiques de gouvernance du secteur de l'éducation ;
 - Expérience dans la facilitation de diagnostic et l'émergence de stratégies de renforcement des capacités et d'**accompagnement au changement** de structures diverses ;
 - Une expertise méthodologique en **suivi-évaluation**, gestion de projet et contrôle qualité de projets et programmes de développement dans le secteur de l'éducation est fortement souhaitable ;
 - Au moins une expérience dans l'intégration des **enjeux d'équité et d'égalité de genre** dans les politiques éducatives : lutte contre l'échec scolaire par le ciblage des enfants les plus vulnérables, notamment les filles, dans une logique d'accompagnement des pays pour intégrer ces enjeux dans les pratiques enseignantes ;
 - **Disponibilité et appétence pour des missions à l'étranger**, intimement liées à la rédaction des PTA-pays et à l'évaluation de ces derniers.

3.2. Modalités de candidature

Il vous est demandé de joindre un **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** à programme-apprendre@auf.org avant le **01 septembre 2021**.

Le **comité de sélection** sera constitué du vice-recteur de l'AUF, de la directrice des projets de l'AUF ainsi que des 2 co-coordonnateurs du programme APPRENDRE. L'AFD est associée à la décision finale.